



PROCÈS VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE

de l'Association du Four à Pain de La Forclaz

du 15 février 2024

Le président ouvre l'Assemblée Générale après que la cloche du Collège ait sonné 18h00.
L'AG s'est tenue au Four à Pain.

Cette Assemblée Générale se déroule selon l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du PV de la dernière Assemblée Générale du 16.02.2023 envoyé avec la convocation.
- 2) Rapport du président pour l'année 2023
- 3) Rapport du responsable des fourniers
- 4) Rapport de la trésorière et de la commission de vérification des comptes 2023
- 5) Proposition de budget pour l'année 2024
- 6) Election des vérificateurs des comptes
- 7) Election du comité
- 8) Manifestations de l'année 2024
- 9) Divers

Marc Ellès ouvre l'Assemblée Générale du 15 février 2024 à 18h00, suite au courrier envoyé à 109 adresses. 17 membres sont réunis.

« J'ai le plaisir d'ouvrir notre AG 2024.

Sont excusés : Marc-Antoine Grec notre animateur cor des alpes, Philou et Annette Mayor, Hans et Christiane Felka, Jean-Blaise Barbey, Serge Volet, Didier Tavernier, Marinette Beauverd, Sabine et Pierre-Yves Deruaz, Christiane Masnari, André et Janine Jan, Philippe et Monica Fauquex, Philippe et Béatrice Meylan, Hélène Grange, Armand Lugrin, Janine Ellès, Franca Estoppey, Manuel Peitsch, Paulette Corbaz.

Nous avons une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés et ceux qui ont perdu un proche cette année. Nous observons un instant de silence. »

« Vous avez reçu notre convocation et l'ordre du jour de cette soirée. Est-ce que l'un d'entre vous a une remarque concernant celui-ci ? ». L'Assemblée n'a pas de proposition.

- 1) PV de l'AG 2023. Chaque membre a reçu un exemplaire avec la convocation. Il n'y a pas de remarque le concernant. L'assemblée n'en demande pas la lecture et approuve le PV 2023.
- 2) Rapport du Président :
« Notre association se porte bien grâce à tous ceux qui la font vivre de manière engagée et bénévole. La soirée pizza en collaboration avec le Ski-Club a provoqué quelques réactions. Nous avons changé un peu la formule pour avoir une meilleure cuisson. Nous avons supprimé les fonds en aluminium. Pour cela les pizzas étaient confectionnées par la famille Margot, chose qui n'a pas été très appréciée par plusieurs participants. Néanmoins ce fût un beau succès de fréquentation et les pizzas étaient bien cuites. Puis ce sont les fournées de Pâques, les 7 jeudis d'été, le Jeûne fédéral et la fournée pour les festivités de la reconstitution de la guerre de 1798 à la Forclaz.
En remplacement de la raisinée, l'animation d'octobre a fait place à une brisolée qui a rencontré un gros succès. Nous avons dû refuser du monde au-delà des 80 personnes que nous avions estimées.

Un grand merci au comité et à tous ceux qui ont travaillé à cette réussite.

De nouvelles aides ont rejoint l'équipe : Béatrice et Philippe Meylan, Florentina Passello.

Nos fournisseurs ont bien bossé et maîtrisé leur travail.

Nos boulangers ont assuré comme toujours dans la bonne humeur. Je vous demande de les remercier par applaudissement.

Le comité mérite aussi vos remerciements, tout comme les vendeuses et ceux qui, par leur action, font vivre le Four à pain : la SDF pour les verrées, les artisans qui complètent nos animations, Freddy Ogey pour le bois qui nous est offert, également la Commune pour son appui.

La sortie annuelle a eu lieu à Lavey. Domi nous a concocté une visite de l'atelier de M. F. Morisod, facteur de cor des Alpes. Le repas s'est déroulé au Chalet des Bains.

Encore un petit mot sur les réservations qui ont repris du poil de la bête cette année. Merci à vous tous, membres... et vive le Four à pain !!!

Votre président »

3) Rapport des responsables des fournisseurs, Eric Margot :

« Bonsoir à toutes et tous !

Pas de problème, les volontaires se sont annoncés partants pour toutes les fournées de l'année : merci à eux !

Lors de la fournée du Jeûne, les... jeunes retraités étaient tous partis en vadrouille. Les plus Anciens se sont donc mis à l'ouvrage avec entrain.

De nouveaux fournisseurs vont nous rejoindre cette année. Merci et bienvenue à eux.

Ce soir il est temps de prévoir le programme pour 2024. Je suis à votre disposition après l'assemblée pour prendre note de vos disponibilités.

Encore un grand merci à toutes et tous pour votre soutien ! Vive le Four à Pain de la Forcle ! »

4) Rapport de la secrétaire-comptable et de la commission de vérification des comptes 2023

a) Tous les chiffres du bilan et des comptes d'exploitation figurent en annexe de ce document, page 4, les 2 colonnes à droite. L'exercice 2023 correspond au budget 2023 avalisé à l'AG du 16.02.2023. Cette année comptable présente un bénéfice de Fr. 1'113,50. L'assemblée n'a pas de demande d'informations complémentaires.

b) Les vérificateurs aux comptes, Martial Chevalley et Florentina Passello (suppléante), ont vérifié les comptes du Four à Pain le 21 janvier 2024. Vous trouverez leur rapport en annexe du présent document, à la page 5. « Acceptez-vous les comptes 2022 de l'association du Four à Pain ? » Oui à l'unanimité. Par conséquent, le vote décharge le comité et les contrôleurs aux comptes.

5) La secrétaire-comptable indique les grandes lignes du budget 2024. Il figure dans l'annexe en page 4, colonne jaune

Il est prévu que l'exercice 2024 se bouclera avec une perte de Fr. 7'500.--. Cela est motivé par des besoins d'entretien du Four à pain : toiture du bûcher, maçonnerie au-dessus du four, changement d'une vanne. « Acceptez-vous le budget pour l'année 2023 ? ». Oui à l'unanimité, sans abstention.

6) Martial Chevalley et Florentina Passello se représentent comme vérificateurs aux comptes 2024. Le suppléant sera Franck Bastide.

7) Présentation du comité pour 2024 :

Le président, Marc Ellès annonce son retrait du comité ainsi que celui de Michèle Peitsch.

Il annonce que des personnes se sont proposées à rejoindre le comité : François Estoppey, Sabine Déruaz et Philippe Meylan.

Domi Volckaert Margot, se représente à la fonction du secrétariat et comme trésorière.

Lucien Pepicelli, se représente à la fonction de chef des boulangers.

Eric Margot se présente à la fonction de nouveau président.

Marc initiera cette année Eric à toutes les subtilités de la gestion de l'association du Four à pain.

L'Assemblée élit unanimement le comité 2024 avec des applaudissements.

Un message de Sabine Déruaz, absente ce soir, est lu, dont voici un extrait : « ... Le pain est synonyme de partage et de vie. De tous temps il a existé et nourri les populations, les villages. Au centre de ce petit village qu'est La Forclaz et que j'aime tant, le four à pain est un lieu de rencontre, d'accueil, d'échange où chacun peut trouver sa place ; cela me correspond bien. Par mon engagement, je souhaite, dans la mesure de mes moyens, apporter ma contribution à la tradition mais surtout à La Forclaz. »

8) Manifestations de l'année 2024 :

- a) Fournée de Pâques : samedi 30 mars
- b) Soirée pizza en partenariat avec le ski-club, déplacée au samedi 30 mars
- c) Les jeudis de l'été : du 4 juillet au 15 août
- d) Fournée du Jeûne Fédéral : samedi 14 septembre.
- e) Durant les vacances d'automne, une soirée tartes sera proposée.

9) Divers

- Une chemise du Four à pain brodée par Michèle est remise à Florentina. D'autres chemises seront remises aux nouveaux membres actifs
- Un cadeau et un bouquet accompagnés d'un message de la part du comité et de l'assemblée sont remis avec toute notre gratitude à Michèle qui œuvre activement depuis de nombreuses années et qui reste volontiers à disposition pour prêter main forte.
- Avec beaucoup d'émotions, un cadeau accompagné d'un message de la part du comité et de l'assemblée est remis à Marc avec toute notre reconnaissance pour ses 29 années de présidence. Il était membre du comité de la Société de Développement de La Forclaz (SDF) en 1985 lorsque celle-ci fut l'instigatrice du projet du Four à pain.
- Au nom de la Société de Développement de La Forclaz, Franck Bastide, président, remet un magnifique panier garni à Marc pour le remercier de tout ce qu'il a fait, et fait encore, pour le village.

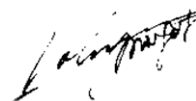
L'assemblée se poursuit par la projection de deux vidéos, filmées, montées et sonorisées par notre responsable des boulangers, Lucien Peppicelli : Les amis du Four à pain (une fournée de l'été 2023) et Naissance d'un cor des Alpes (reflet de notre sortie d'automne). Un tout grand merci à Lucien pour son talent de vidéaste.

Marc clôt l'assemblée à 18h45 et invite les convives à un savoureux apéritif.



Le Président

Marc Ellès 024 491 10 42



La secrétaire

Domi Volckaert Margot 079 202 58 88

Annexes :

| | | | | | | | | ASSOCIATION DU FOUR A PAIN 1866 LA FORCLAZ | |
|---|-----------------------------|--|-------------|-------------|-----------------|--------------------------------|------------------|---|------------------|
| | | | | | | BUDGET 2024 | | | |
| | | | | | | La Forclaz, le 15 février 2024 | | La Forclaz, le 31 décembre 2023 | |
| ANNEE | | | | 2024 | | Budget 2024 | | 2023 | |
| | | | Actif | Passif | Actif | Passif | Actif | Passif | |
| <u>BILAN AU 31 DECEMBRE 2023</u> | | | | | | | | | |
| Compte bancaire Raiffeisen n° 6622 1 | au 30.12.23 | | 0.00 | | | | 48 085.68 | | |
| Caisse | au 31.12.23 | | 0.00 | | | | 2 295.20 | | |
| Part sociale Banque Raiffeisen des Alpes Vaudoises | | | 0.00 | | | | 200.00 | | |
| Créanciers | | | | 0.00 | | | | | 0.00 |
| Débiteurs | | | 0.00 | | | | 0.00 | | |
| Matériel | | | 0.00 | | | | 0.00 | | |
| Immeuble | 01.01.2023 | | 0.00 | | | | 21 785.50 | | |
| | Investissement | | 0.00 | | | | 0.00 | | |
| | Participation de tiers | | 0.00 | | | | 0.00 | | |
| | Amortissement | | 0.00 | | | | 0.00 | | |
| Capital de l'année précédente : | | | | 0.00 | | | | | 71 252.88 |
| Excédent des recettes : augmentation de l'exercice | | | | 0.00 | | | | | 1 113.50 |
| CAPITAL au | 31.12.2023 | | 0.00 | 0.00 | | | 72 366.38 | | 72 366.38 |
| <u>COMPTES D'EXPLOITATION</u> | | | | | | | | | |
| <u>Recettes :</u> | | | | | | | | | |
| Cotisations et dons | | | 0.00 | | 2 500.00 | | 2 570.00 | | |
| Intérêts bancaires bruts | | | 0.00 | | 0.00 | | 3.90 | | |
| Locations | | | 0.00 | | 500.00 | | 250.00 | | |
| Animations | | | 0.00 | | 6 000.00 | | 8 236.80 | | |
| Divers recettes : vente album | | | 0.00 | | 0.00 | | 84.50 | | |
| Total des Recettes | | | 0.00 | | 9 000.00 | | 11 145.20 | | |
| <u>Dépenses :</u> | | | | | | | | | |
| Frais d'animation | | | | 0.00 | | 4 000.00 | | 5 177.45 | |
| Frais d'exploitation | | | | 0.00 | | 1 000.00 | | 810.75 | |
| Frais d'exploitation extraordinaire : | | | | 0.00 | | 500.00 | | 386.45 | |
| Diverses dépenses : dont Sortie annuelle | | | | 0.00 | | 3 000.00 | | 2 512.70 | |
| Diverses dépenses extraordinaires : toiture, mur, vanne | | | | 0.00 | | 7 500.00 | | 647.00 | |
| Assurances : | | | | 0.00 | | 500.00 | | 497.35 | |
| Amortissement | | | | 0.00 | | 0.00 | | 0.00 | |
| Total des Dépenses | | | | 0.00 | | 16 500.00 | | 10 031.70 | |
| Pertes et Profits : | Perte - / Excédent + | | | 0.00 | | 7 500.00 | | | 1 113.50 |
| TOTAUX | | | 0.00 | 0.00 | | 16 500.00 | 16 500.00 | 11 145.20 | 11 145.20 |

**Rapport des vérificateurs des comptes
de l'association du Four à Pain de La Forclaz VD
pour l'exercice 2023**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par la précédente Assemblée Générale, nous avons procédé, en date du 21 JANVIER 2024, au domicile de Mme Domi Volckaert Margot, trésorière du four à pain, au contrôle des comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

Après vérification des pièces comptables au nombre de 62, nous avons constaté la concordance des chiffres ; que suite au pointage de plusieurs mouvements, chaque opération trouve son justificatif et que les avoirs de la société correspondent aux sommes inscrites au bilan.

Nous relevons que l'association réalise un excédent de recettes de CHF. 1'113,50 pour l'année 2023 pour un total de capital de CHF. 72'366,38 dont CHF. 21'785,50 pour l'immeuble. Cela démontre l'excellente santé financière de l'association due au travail rigoureux du comité et des membres actifs.

Nous félicitons et remercions Domi pour la bonne tenue des comptes de l'association.

En conclusion, les vérificateurs des comptes recommandent à l'assemblée présente :

1. D'accepter les comptes de l'exercice 2023.
2. De donner décharge au Président, au comité, ainsi qu'aux membres de la commission de vérification des comptes pour le mandat confié.

La Forclaz, le 21 janvier 2024

Les vérificateurs des comptes

Martial Chevalley



Florentina Passello

